

AIDE-MÉMOIRE PARENTS OU TUTEUR DE L'ÉLÈVE ALLERGIQUE

Lors de l'inscription

- Signalez au personnel de l'école les allergies de votre enfant.

Avant la rentrée scolaire

- Complétez le *Plan d'intervention individualisé*, incluant les mesures d'urgence, signez-le puis faites-le signer par un professionnel de la santé. Retournez ce document accompagné d'une photo récente de votre enfant en respectant le délai fixé par l'école.
- Contactez l'école si vous souhaitez discuter du plan d'intervention de votre enfant, en personne ou au téléphone.
- Assurez-vous que votre enfant sache ce qu'il doit faire et ne pas faire pour éviter une réaction allergique. Assurez-vous également qu'il puisse reconnaître les symptômes d'une réaction grave.
- Si votre enfant a l'âge et la maturité nécessaires, habituez-le à porter son auto-injecteur d'épinéphrine sur lui. Cela permettra une intervention plus rapide en cas de réaction grave.
- Idéalement, faites porter à votre enfant une pièce d'identité médicale (comme un bracelet Allerbling™ ou MedicAlert™) signalant clairement ses allergies.

Dès la rentrée scolaire

- Fournissez, dès le premier jour de classe, au moins un auto-injecteur d'épinéphrine non périmé. Si votre enfant ne porte pas cet auto-injecteur sur lui, celui-ci sera entreposé dans un lieu sécuritaire à l'école.
- Notez la date de péremption de chaque auto-injecteur fourni afin de le renouveler, au besoin, pendant l'année.
- Fournissez à l'école tout autre médicament prescrit (antihistaminiques, médicaments pour l'asthme). Sachez toutefois que ces médicaments ne peuvent être utilisés en remplacement de l'épinéphrine pour traiter une réaction allergique grave.
- Discutez avec l'enseignant(e) et le personnel du service de garde des mesures à prendre pour les activités, fêtes et sorties organisées au cours de l'année. Prévoyez des solutions alternatives telles que des aliments non périssables conservés en classe, des collations spéciales fournies pour l'élève allergique.